



« Conformément au Code de la Consommation, l'utilisateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur, en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à la Compagnie des Ports du Morbihan, dès lors que le litige lié au droit de la consommation n'a pu être réglé amiablement et directement avec la Compagnie des Ports du Morbihan.
A cet effet, la Compagnie des Ports du Morbihan garantit à l'utilisateur le recours effectif à un dispositif de médiation, l'Association AMBO, qui peut être saisie :
- soit par courrier postal à l'adresse suivante : AMBO 12, rue Colbert B 37 - 56100 Lorient.
- soit par voie électronique en remplissant le formulaire dédié sur le site : <https://www.mediation-consommation.ambo.bzh/formulaire-mediation-consommation/> »

ANNUEL ECHOUAGE PORT DE HOUAT

CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE :

- 12 mois au port de Houat à l'échouage
- Reconduction tacite du contrat
- Paiement échelonné sur 10 prélèvements automatiques (règlement possible par chèques vacances)
- Possibilité de suspension de contrat de 1 à 3 ans

TARIF 2024 (TTC €)				
CAT	LONGUEUR HORS TOUT	LARGEUR HORS TOUT	SURFACE HORS TOUT	ANNUEL
A	5.99	2.30	13,78	399
B	6.49	2.45	15.90	431
C	6.99	2.60	18.17	463